

Avis adopté à la séance plénière du 26 février 2020

## Projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales

### Déclaration du groupe de l'Agriculture

Les délais très contraints ne nous ont pas permis d'approfondir certains sujets, notamment celui de l'agriculture.

Le secteur agricole fait partie des priorités du développement international et doit le rester. Il faut rappeler que l'agro-alimentaire est un très important pourvoyeur d'emplois, en France comme ailleurs et en particulier dans les pays en développement. Une production agro-alimentaire régulière, de qualité et en quantité suffisante est essentielle pour le bon équilibre économique et politique de chaque État. La France doit donc poursuivre ses efforts pour aider à la sécurisation de l'agriculture.

Cet enjeu est pleinement investi par la profession agricole. Notre groupe souhaite mettre en avant deux traductions de cet engagement. La première est très concrète ; la seconde est plus généraliste et politique.

En 1975, la profession agricole a créé l'AFDI : Agriculteurs français - Développement international. L'objectif est de construire des partenariats entre les mondes agricoles français et ceux des pays en développement. L'association soutient les initiatives des organisations paysannes partenaires, défend les agricultures familiales et s'implique sur le terrain pour expliquer le rôle primordial des agricultures familiales dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Plusieurs actions concrètes sont menées : mise en place d'une organisation de défense des intérêts des jeunes agriculteurs en Tunisie, organisations et renforcements de filières au Burkina-Faso, appui technique pour adaptation au changement climatique d'une filière café à Haïti, ou encore encouragement au développement de l'agriculture familiale au Cambodge. Les exemples sont nombreux.

La profession agricole est également engagée dans des actions plus généralistes et politiques avec la mise en place de l'Organisation mondiale de l'agriculture (OMA). L'OMA a pour mandat de rassembler les organisations d'agriculteurs et les coopératives agricoles du monde entier, de représenter la communauté agricole mondiale. L'OMA s'exprime au nom des agriculteurs dans les forums internationaux pour appuyer toutes les décisions permettant d'améliorer l'environnement et les conditions de vie des producteurs agricoles, de leurs familles et plus largement des communautés rurales.

L'OMA attache une très grande importance au rôle des femmes et des jeunes pour le développement de l'agriculture. L'avis présenté aujourd'hui met tout particulièrement en avant les femmes et les jeunes, insiste sur l'accès à une éducation de qualité. Nous vous rejoignons pleinement sur ces recommandations.

Le groupe a voté pour.